

# INFORMATION AUX BÉNÉFICIAIRES DE LA CPIC

## Changement de stratégie de gestion au 1<sup>er</sup> janvier 2008

Depuis la création de la CPIC en 1970, la monnaie de référence utilisée, tant pour le calcul de la valeur d'inventaire des parts que pour les investissements sous-jacents, a toujours été le franc suisse (CHF). Outre le fait que la fondation soit domiciliée en Suisse, la force et la stabilité du franc suisse ainsi que son rôle de « valeur refuge » ont, par le passé, toujours motivé et justifié cette approche.

Les résultats obtenus à long terme témoignent par ailleurs également du bien fondé de cette stratégie puisque, depuis plusieurs générations, une des rares constantes des marchés financiers a été l'appréciation du franc suisse par rapport aux différentes monnaies d'Europe ou d'ailleurs. Ainsi, comme le démontre le tableau ci-dessous, depuis 1985, les investisseurs domiciliés hors de Suisse ont tous bénéficié d'une amélioration de leur rendement moyen sur l'ensemble de la période, quelle que soit leur monnaie de référence.

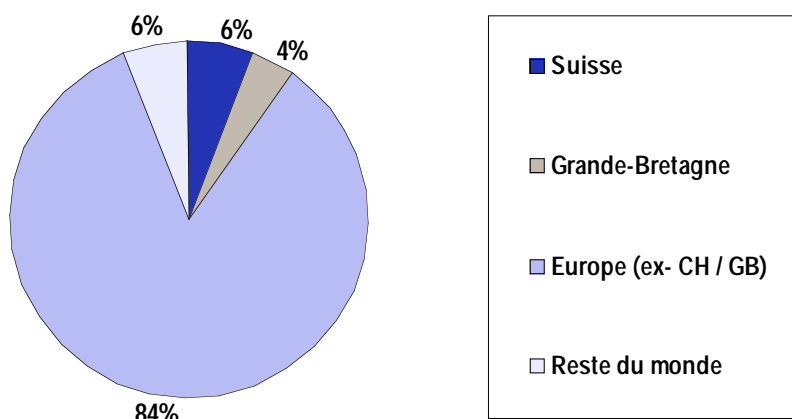
### **Rendement annuel moyen de la CPIC de 1985 à 2006**

En CHF :	+5.67% par an	
En EUR :	+6.15% par an	-> amélioration du rendement de +0.48%
par an		
En GBP :	+6.76% par an	-> amélioration du rendement de +1.09%
par an		
En USD :	+9.45% par an	-> amélioration du rendement de +3.78%
par an		

Toutefois, cette tendance à l'appréciation du franc suisse n'est plus forcément avérée depuis l'avènement de l'euro (EUR) en 1999. Après des débuts difficiles, la monnaie unique européenne a, en effet, trouvé une crédibilité sur les marchés financiers et réussi à s'imposer comme une alternative intéressante aussi bien au dollar américain (USD) pour les échanges internationaux qu'au franc suisse en tant que valeur refuge. Ainsi, au-delà de l'aspect cyclique lié à la bonne santé de l'économie européenne ces dernières années, des facteurs de nature plus profonde semblent offrir un soutien important au cours de l'euro sur le plus long terme, tel que la volonté de bon nombre de gros investisseurs et, notamment, des banques centrales asiatiques de diversifier leurs réserves.

Se pose alors pour la CPIC la question légitime de savoir si le maintien du franc suisse comme monnaie de référence se justifie toujours d'un point de vue stratégique, sachant par ailleurs que le cercle des bénéficiaires actifs est majoritairement domicilié en « zone euro », comme le démontre le graphique ci-dessous :

### Répartition des bénéficiaires par pays de résidence



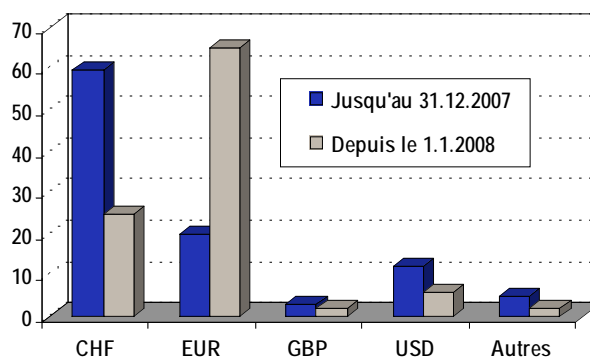
A la lueur de ces statistiques et compte tenu de la tendance de l'euro à s'apprécier ces dernières années, le comité de gestion, sur la base de la recommandation de ses prestataires bancaires, a pris la décision d'élargir la diversification monétaire des placements pour les deux segments à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. La nouvelle stratégie s'articule comme suit :

### Part A – segment croissance

Allocation stratégique des actifs

	Jusqu'au 31.12.2007	A partir du 1.1.2008
Court terme CHF	10%	--
Court terme EUR	--	10%
Obligations EUR	15%	35%
Obligations CHF	25%	--
Obligations autres	--	5%
Actions suisses	10%	10%
Actions internationales	20%	20%
Hedge Funds (couverts CHF)	5%	--
Hedge Funds (couverts EUR)	--	5%
Immobilier / Infrastructure	5%	5%
Matières premières (couv. CHF)	5%	--
Matières premières (couv. EUR)	--	5%

Répartition monétaire du segment

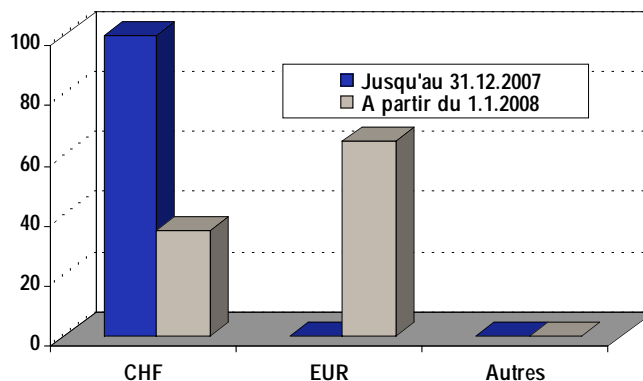


## **Part B – segment conservateur**

### Allocation stratégique des actifs

	Jusqu'au 31.12.2007	A partir du 1.1.2008
Court terme (CHF)	20%	5%
Court terme (EUR)	--	15%
Obligations CHF (< 3 ans)	80%	30%
Obligations EUR (< 3 ans)	--	50%

### Répartition monétaire du segment



Pour la grande majorité des bénéficiaires, résidents dans la « zone euro », ce changement d'orientation stratégique décidé par le comité de gestion permettra, à l'avenir, une meilleure adéquation entre la monnaie dans laquelle sont investis les avoirs et la monnaie dans laquelle ils seront « dépensés » après la retraite, réduisant ainsi le risque de fortes fluctuations de change, dans un sens comme dans l'autre.

## **Prochaines étapes**

La nouvelle stratégie d'investissement mise en place au 1<sup>er</sup> janvier de cette année ne constitue que la première étape d'une transition qui devrait, à terme, voir le portefeuille converger vers une exposition encore plus prononcée en euros et ainsi progressivement abandonner le franc suisse comme monnaie de référence. Dans un souci de cohérence, la valeur d'évaluation des parts A et B ainsi que l'évaluation des comptes individuels des bénéficiaires actifs devront également, à terme, être libellées en Euros. Ces étapes ultérieures seront discutées lors de l'Assemblée générale du 31 mai 2008 et pourraient, en cas d'acceptation par les membres bénéficiaires actifs, déjà voir le jour à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2008.